

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 12 décembre 2019 à 19 h 30 à laquelle sont présents Madame la conseillère Isabelle Fontaine et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destremes, Claude Frappier, Denis Perreault et Alec Turcotte formant quorum sous la présidence de la mairesse Suzanne Nantel.

Sont également présentes, Mesdames Sylvie Dubois, directrice générale et greffière et Karyne Tremblay, directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe.

A) CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse constate qu'il y a quorum.

B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse invite les citoyens à un instant de réflexion.

2019-12-348

C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tel que requis par les dispositions de la Loi sur les cités et villes, cette séance extraordinaire a dûment été convoquée suite à la signification à chaque membre du conseil d'un avis de convocation.

CONSIDÉRANT que les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

- A) Constatation du quorum
- B) Instant de réflexion et allocution de la mairesse
- C) Adoption de l'ordre du jour
- D) Adoption du budget 2020 et du programme triennal
 - D.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2020
 - D.2 Adoption du programme triennal 2020-2021-2022
- N) Période de questions
- O) Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D) ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL

2019-12-349

D.1 ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 tel que décrit ci-dessous :

BUDGET 2020

REVENUS	Budget 2020
Taxe foncière générale	3 682 899 \$
Service de la dette	860 630 \$
Assainissement des eaux	222 758 \$
Sécurité incendie	291 368 \$
Tarifification pour les services municipaux	1 687 133 \$
Centre urgence 9-1-1	24 000 \$
Paiement tenant lieu de taxes	233 855 \$
Transferts	436 003 \$
Services rendus aux organismes municipaux	478 720 \$
Autres services rendus	586 070 \$
Imposition de droits	218 000 \$
Amendes et pénalités	25 450 \$
Intérêts	99 400 \$
Autres revenus	200 000 \$
Total:	(9 046 286 \$)

CHARGES	Budget 2020
Administration générale	1 225 121 \$
Sécurité publique	870 458 \$
Transport	1 764 983 \$
Hygiène du milieu	2 232 493 \$
Santé et bien-être – logement social	23 784 \$
Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire	149 185 \$
Loisirs et culture	1 300 823 \$
Frais de financement (intérêts)	350 065 \$
Amortissement des immobilisations	1 638 000 \$
Total :	9 554 912 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	Budget 2020
Immobilisations – amortissement	(1 638 000 \$)
Remboursement de la dette (capital)	639 441 \$
Affectation : Activités d'investissement (immobilisation)	1 267 103 \$
Affectation : Réserve – disposition des boues	250 000 \$
Affectation : Réserve – fonds parcs et terrain de jeux	(30 000 \$)
Affectation : Excédent de fonctionnement affecté	(40 000 \$)
Affectation : Excédent de fonctionnement non affecté (surplus libre)	(957 170 \$)
Total :	(508 626 \$)

Le budget de l'exercice financier 2020 prévoit des revenus égaux aux dépenses et aux éléments de conciliation à des fins fiscales au montant de 9 554 912 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-12-350

D.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2020-2021-2022

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation pour les exercices financiers 2020-2021-2022 tel que détaillé à l'annexe ci-jointe.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12 décembre 2019

N) PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'occasion de la période de questions, Madame la mairesse, Suzanne Nantel, assistée des membres du conseil et de la directrice générale et greffière, répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2019-12-351

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

ET RÉSOLU :

De lever la séance à 19 h 49, ce 12 décembre 2019.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Suzanne Nantel
Mairesse

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Je, Suzanne Nantel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Suzanne Nantel,
Mairesse